

Conseil de sécurité

## **Débat sur le Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux (IRMCT)**

New York, le 12 décembre 2023

Déclaration de la Suisse

---

Monsieur le Président,

Je remercie la Présidente Gatti Santana ainsi que le Procureur Brammertz pour leurs exposés détaillés. Nous tenons également à saluer la participation des représentants de la Bosnie et Herzégovine, de la Croatie, de la Serbie et du Rwanda à la présente séance.

Monsieur le Président,

Trente ans se sont écoulés depuis la décision prise par ce Conseil d'établir un tribunal international pour l'ex-Yougoslavie. Alors que nous nous apprêtons à commémorer le trentième anniversaire du génocide du Rwanda, le Mécanisme a opéré sa transition d'un tribunal opérationnel à une institution véritablement résiduelle. Ce moment crucial appelle plusieurs observations dont j'aimerais me faire l'écho.

Premièrement, nous tenons à réaffirmer notre soutien au Mécanisme et féliciter les efforts entrepris pour mettre en œuvre son mandat. Les progrès significatifs réalisés au cours des six derniers mois illustrent la détermination du Procureur, de la Présidente et des juges afin de traduire les auteurs de crimes internationaux devant la justice et de lutter contre l'impunité. Nous nous félicitons en particulier de la conclusion des dernières affaires héritées des tribunaux pénaux internationaux. Les décisions rendues dans les affaires *Kabuga* et *Stanišić* et *Simatović*, dont nous avons pris note, marquent l'entrée du Mécanisme dans une phase purement résiduelle.

La conclusion des derniers procès ne diminue toutefois en rien la pertinence du Mécanisme. Au contraire, sa détermination à lutter contre l'impunité reste cruciale pour promouvoir la paix et prévenir les tendances négationnistes et révisionnistes ainsi que la glorification des criminels qui nous ont été rapportées, et qui suscitent notre vive préoccupation.

Deuxièmement, le futur du Mécanisme mérite toute notre attention. Entré dans une nouvelle phase d'opération, le Mécanisme continuera de jouer un rôle essentiel dans la surveillance de la mise en œuvre des sentences, l'assistance aux autorités nationales, la traque des fugitifs et l'établissement de la responsabilité des nombreuses personnes suspectées de crimes internationaux. Nous prenons note des nouvelles priorités et de l'élaboration d'un projet cadre en vue de l'achèvement des fonctions du Mécanisme et salue la détermination de la Présidente

et du Procureur pour optimiser les ressources et renforcer l'efficacité du Mécanisme. Nous tenons finalement à souligner l'importance de conserver l'héritage des tribunaux pénaux internationaux ainsi que du Mécanisme. Nous prenons donc note, avec intérêt, de l'échange du Mécanisme avec l'Office des Nations unies à Genève concernant son programme de conservation numérique. Nous saluons également les efforts déployés par le Mécanisme pour aider les communautés affectées, en particulier les jeunes générations, à mieux connaître les faits des crimes commis et pour reconnaître leurs souffrances.

Troisièmement, une lutte efficace contre les crimes internationaux nécessite une coopération soutenue et renforcée. Les fonctions dont le Mécanisme doit s'acquitter sont cruciales et il doit pouvoir compter sur un soutien fort des Nations Unies et du Conseil de sécurité dans cette tâche. En outre, le Mécanisme doit pouvoir compter sur l'appui de l'ensemble des États. Nous déplorons le manque de coopération de la part de certains d'entre eux dans l'arrestation et la remise de suspects et les exhortons de redoubler d'efforts dans ce domaine. Nous encourageons également les États à renforcer leurs cadres de coopération régionale en matière pénale et saluons, dans ce cadre, les efforts déployés par le Procureur dans les Balkans occidentaux. Nous nous félicitons également des actions entreprises par ce dernier pour renforcer les capacités nationales et donner suite aux demandes d'assistance formulées. Enfin, nous regrettons que la situation des sept personnes réinstallées au Niger depuis plus de deux ans ne soit toujours pas réglées, en dépit des efforts considérables déployés par le Mécanisme à cet égard.

Monsieur le Président,

Depuis leur création, les tribunaux pénaux internationaux ad hoc ainsi que le Mécanisme ont permis de traduire de nombreux auteurs de crimes de guerre, crimes contre l'humanité et de génocide devant la justice et de reconnaître la souffrance des victimes. Alors que le Mécanisme entre dans une phase purement résiduelle, il est essentiel de lui assurer notre plein soutien jusqu'à l'aboutissement de ses travaux. Nous devons poursuivre nos efforts pour promouvoir la justice, la reddition des comptes et la paix.

Je vous remercie.

---

Mr. President,

I would like to thank President Gatti Santana and Prosecutor Brammertz for their detailed presentations. We would also like to welcome the participation of the representatives of Bosnia and Herzegovina, Croatia, Serbia and Rwanda at this meeting.

Mr. President,

Thirty years have passed since this Council decided to establish an international tribunal for the former Yugoslavia. As we prepare to commemorate the thirtieth anniversary of the genocide in Rwanda, the Mechanism has made the transition from an operational tribunal to a truly residual institution. This crucial moment calls for a number of observations, which I would like to echo.



Firstly, we would like to reaffirm our support for the Mechanism and commend its efforts to implement its mandate. The significant progress made over the past six months illustrates the determination of the Prosecutor, the President and the judges to bring the perpetrators of international crimes to justice and to combat impunity. In particular, we welcome the conclusion of the latest cases inherited from the international criminal tribunals. The decisions in the *Kabuga* and *Stanišić* and *Simatović* cases, of which we have taken note, mark the Mechanism's entry into a purely residual phase.

The conclusion of the latest trials, however, in no way diminishes the relevance of the Mechanism. On the contrary, its determination to combat impunity remains crucial to promoting peace and preventing the negationist and revisionist tendencies and the glorification of criminals that have been reported to us, and which give rise to our deep concern.

Secondly, the Mechanism's future deserves our full attention. Having entered a new phase of operation, the Mechanism will continue to play an essential role in monitoring the implementation of sentences, assisting national authorities, tracking down fugitives and establishing the responsibility of the many people suspected of international crimes. We take note of the new priorities and of the development of a framework project for the completion of the Mechanism's functions, and welcomes the determination of the President and the Prosecutor to optimize resources and strengthen the Mechanism's effectiveness. Finally, we wish to emphasize the importance of preserving the legacy of the international criminal tribunals and the Mechanism. We therefore note with interest the Mechanism's exchange with the United Nations Office at Geneva concerning its digital preservation program. We also welcome the Mechanism's efforts to help affected communities, particularly the younger generations, to better know the facts of the crimes committed and to recognize their suffering.

Thirdly, an effective fight against international crimes requires sustained and strengthened cooperation. The functions to be performed by the Mechanism are crucial, and it must be able to count on strong support from the United Nations and the Security Council in this task. In addition, the Mechanism must be able to count on the support of all States. We deplore the lack of cooperation on the part of some of them in arresting and handing over suspects, and urge them to redouble their efforts in this area. We also encourage States to strengthen their regional cooperation frameworks in criminal matters, and welcome in this context the efforts made by the Prosecutor in the Western Balkans. We also welcome the Prosecutor's efforts to strengthen national capacities and respond to requests for assistance. Finally, we regret that the situation of the seven people who have been resettled in Niger for over two years has still not been resolved, despite the considerable efforts made by the Mechanism in this respect.

Mr. President,

Since their creation, the ad hoc international criminal tribunals and the Mechanism have made it possible to bring many perpetrators of war crimes, crimes against humanity and genocide to justice, and to recognize the suffering of the victims. As the Mechanism enters a purely residual phase, it is essential that we give it our full support until its work is completed. We must continue our efforts to promote justice, accountability and peace.

Thank you.